

DANS L'ALLIER

LA SEMAINE DE LA COOPÉRATION AGRICOLE Du 1^{er} au 10 juin, les coopératives agricoles organisaient partout en France des journées portes ouvertes, des animations, des découvertes, dans le cadre de la semaine de la semaine de la coopération agricole....

À la rencontre des jeunes !

L'occasion de faire découvrir l'agriculture, les métiers, et les sites. C'est l'opportunité pour les petits comme pour les grands curieux d'entrer dans l'univers des coopératives et d'en apprendre plus sur le dynamisme dont elles font preuve sur leurs territoires. Zoom sur quelques actions réalisées cette semaine à l'Ucal...

Pour 2019, la semaine de la coopération agricole avait pour objectif de faire découvrir les coopératives et le modèle coopératif aux jeunes (jeunes agriculteurs, jeunes coopérateurs, jeunes étudiants...), en s'ancrant dans l'enjeu du renouvellement des générations. Les coopératives de l'Ucal ont donc du mener une diversité d'actions pour mettre en valeur son attractivité : attractivité du milieu agricole, attractivité du modèle coopératif, attractivité des métiers et filières...

Présentation métiers et entretiens à blanc à Neuvy

C'est dans ce cadre, et dans la continuité des actions engagées avec les organismes de formation agricoles, que Frédéric Dumont, Directeur d'Ucal Nature et Jardin est intervenu au CFA de Neuvy : « Nous avons présenté aux jeunes les coopératives, en tant qu'employeur. Au-delà de nous faire connaître, c'est une démarche qui a pour objectif d'aider l'étudiant à se projeter dans le monde du travail. La diversité des métiers proposés par la coopérative

est vaste, et nous devons leur faire appréhender cette diversité ». Comme l'an passé, la rencontre s'est achevée par des entretiens à blanc. Cet exercice est enseigné dans le programme de formation. Face à Frédéric Dumont, un professionnel, recruteur potentiel, le stress est réel dans la salle. Après un débriefing riche en conseils sur la présentation des CV, la posture et les attentes d'un employeur, le directeur d'Ucal Nature et Jardin a rappelé que, l'an passé, l'exercice avait donné lieu à trois embauches sur le groupe, deux sur la coopérative Val'limagne coop et une sur la filière alimentation du bétail Atrial. Amandine Thuard, chargée de développement au CFPPA, a ensuite interrogé Frédéric Dumont sur les spécialisations qui pourraient éventuellement aider les jeunes diplômés dans leurs emplois futurs, et notamment les axes concernant la communication autour des métiers de l'agriculture et les techniques relationnelles ou commerciales.

Formation logistique au Lycée de Varennes-sur-Allier

Sur le silo Ucal stockage à Varennes sur Allier, Catherine Beaussaron et Nathalie Gadet Auroux, professeurs, ont rencontré Mayeul Chabot, responsable logistique à Coopaca, et coordinateur de la sécurité des transports pour l'Ucal. L'objet de cette rencontre était de présenter les modalités de la mise en place d'une nouvelle formation « Métiers de la gestion administrative, du transport

et de la logistique » au sein du lycée. Les diplômés en logistique réalisent les opérations de réception et de mise en stock, de préparation de commandes et d'expédition de marchandises. Ils participent à la préparation et au suivi de transports routiers de marchandises. Typiquement, la trentaine de magasins approvisionnement des coopératives sur le département, représentent des sites pouvant accueillir des stagiaires de cette filière. Les innovations présentes dans le silo Ucal stockage, comme le chargement 24h/24 ou le système de chargement des trains partagé entre coopératives sont autant de points d'intérêt pour les élèves de cette filière. Il a donc été convenu, à la suite de cette entrevue, une visite avec tous les élèves de la filière dès la prochaine rentrée.

Connaissance des procédures de sécurité et d'intervention sur les coopératives

Venus de France métropolitaine et de la Réunion, les futurs cadres du SDIS sont venus découvrir les coopératives de l'Ucal. Organisée avec le service formation territorial nord du SDIS, cette visite a permis le perfectionnement de leur connaissance avec la découverte pratique, de points abordés dans leur formation théorique.

Ce type de visite permet aux services de secours de connaître les installations de la coopérative et de favoriser la collaboration avec les pompiers en cas d'incident. Les caractéristiques des céréales et des intrants agricoles et leur stockage ont été abordés. Les stagiaires ont apprécié l'aspect pratique de la formation. Tous souhaitent étendre ces échanges aux coopératives de leur régions respectives : « À la réunion, 80 % des cultures concernent la canne à sucre, mais nous avons aussi des coopératives céréalières réparties sur le territoire. Je suis surpris par la diversité des activités qui se trouvent juste sur un site de coopérative. Cette visite



Connaissance des procédures de sécurité et d'intervention sur les coopératives

preuve que nous devons absolument nous rapprocher des établissements autour de nos secteurs pour mieux les connaître. » Le lieutenant Lenfant a souligné que la situation du site est idéale, notamment par sa proximité avec le centre de formation pompier de la zone des Jalfrettes de Saint-Pourçain.

Faire découvrir l'agronomie aux enfants

Les conseils d'administration avaient fait le pari un peu fou d'accueillir les 200 élèves des écoles de Lusigny et de Chevagnes pour une journée pédagogique « Découvrir l'agronomie ». Une dizaine d'administrateurs agriculteurs et de salariés des coopératives ont donc présenté des thèmes autour de l'agronomie aux enfants, du CP au CM2. Excité en arrivant sur ce site de plus de 8 hectares, Lucas, élève de CE2, à immédiatement demandé

à Sylvain Ragon, responsable approvisionnement de SICABB : « C'est vrai qu'on va voir un robot ? ». Les enfants ont été particulièrement attentifs lors de la découverte des céréales et des couverts végétaux. L'atelier « vie du sol », sur lequel ils ont pu découvrir le travail des vers de terre autour d'un profil cultural les a beaucoup impressionné. Matthieu Herbert, agriculteur à Lusigny, qui guidait un groupe de 25 élèves, leur a expliqué avec des mots simples les différentes espèces, leurs rôles dans l'aération et l'enrichissement des sols : « Ils ont été très attentifs et très ouverts. Leur sensibilité aux questions agroécologiques est exacerbée, et ils étaient très curieux de savoir comment je travaille tous les jours... ». Mission accomplie : en fin de journée, à la question qui veut devenir agronome ou agriculteur plus tard, des dizaines de doigts se sont levés.



Découverte de l'agronomie.



Présentation métiers et entretiens à blanc à Neuvy.

SÉCHERESSE Après un hiver et un printemps peu arrosés, le déficit pluviométrique reste marqué en mai. Le débit des cours d'eau est faible pour la période, notamment sur le bassin de l'Andelot et de la Bouble.

Le département de l'Allier passe en vigilance renforcée

En application de l'arrêté cadre sécheresse, la Préfète de l'Allier a décidé de placer l'ensemble du département en vigilance renforcée, après consultation par voie électronique des membres du comité sécheresse. L'arrêté préfectoral sera affiché en mairie, consultable sur le site www.allier.gouv.fr et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Les mesures de restriction prises pour l'ensemble du département sont les suivantes :

- interdiction entre 11h00 et 19h00, d'arroser les pelouses, espaces verts, terrains de sport et de golf, à l'exception des greens de golf et pistes de course d'hippodromes ;
- interdiction du prélèvement par pompage ou prise d'eau pour le remplissage des plans d'eau de loisirs ;

- interdiction du remplissage des piscines privées, sauf constructions en cours ;
- interdiction du lavage des véhicules en dehors des stations professionnelles, à l'exception des véhicules utilisés dans un cadre réglementaire (véhicules sanitaires ou de transport alimentaire) ou techniques (bétonnière,...) et des véhicules liés à la sécurité, sous réserve

d'une utilisation rationnelle de la ressource en eau. Elles concernent tout type de prélèvement, à partir des réseaux d'adduction d'eau potable, des forages et puits privés ou en milieu naturel. Elles pourront être ajustées, le cas échéant, en fonction de l'évolution de la situation du débit des cours d'eau. La préfète invite tous les usagers et acteurs économiques à adopter

un comportement écoresponsable et à éviter toute forme de gaspillage de l'eau. En fonction de l'évolution de la situation hydrologique, d'autres mesures de restriction pourront être décidées pendant l'été.